



Plan Climat Air Énergie Territorial

Programme d'actions 2024-2030



	Page
1) Objet et périmètre d'étude	3
2) Concertation	3
3) Présentation générale des actions	4
4) Les actions et sous actions	6
Axe 1: Culture commune, mobilisation des acteurs et pilotage	7
Axe 2: Habitat, urbanisme et adaptation au changement climatique	11
Axe 3: Qualité de l'air	18
Axe 4: Alimentation, agriculture, forêts et biodiversité	22
Axe 5: Mobilité	27
Axe 6: Economie locale, tourisme et déchets	33
Axe 7: Développement des énergies renouvelables	38
Axe 8: Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)	42

1) Objet et périmètre d'étude

- Ce rapport fait suite aux rapports de diagnostic et de stratégie élaborés entre 2020 et 2021
- L'objectif est de rassembler les actions en faveur du climat et de la qualité de l'air en faveur du territoire du Grand Belfort quel que soit le porteur de l'action. Ainsi sont mentionnées des actions portées par des partenaires publics ou privés sur le périmètre géographique du Grand Belfort.
- La coordination et les synergies sont pleinement recherchées avec les documents en vigueur ou encore en phase de préparation :
 - En interne : il s'appuiera sur le Plan Local de l'Habitat, le Plan de Mobilité des Agents et le Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre du Grand Belfort
 - En externe : il prend en compte le SCOT, le SRADDET et la SNBC, mais il s'appuie également sur le Plan Alimentaire Territorial animé par le Département, le Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental (PAAI) porté par la chambre d'agriculture et sera complémentaire du Schéma Départemental d'Adaptation au Changement Climatique,,,,,

2) Concertation

- Des ateliers de concertation ont eu lieu les 13 octobre 2021 (partage du diagnostic) avec le Club Climat, le 18 octobre 2021 avec les élus pour co-construire la stratégie territoriale en atelier, puis 2 ateliers de co-construction du plan d'actions le 24 janvier 2022 de 15h à 17h et de 18h à 20h, réunissant une centaine de personnes
- Un site internet dédié (<https://planclimat-grandbelfort.fr/>) a permis de recueillir les contributions des citoyens
- Des rencontres ont eu lieu avec différents partenaires : chambre d'agriculture, Département, DDT, Lycée de Valdoie, coopératives citoyennes de développement des EnR, associations diverses (GAIA Energies, Fresque du Climat, Shift Project, LPO, etc.), GRDF...
- Plusieurs réunions en comité technique et comité de pilotage se sont déroulées tout au long de la mission : un COTECH et un COPIL en phase de diagnostic (2021), un COPIL de validation de la stratégie (25 novembre 2021)
- Un dernier COPIL a eu lieu le 27 mars 2023 en présence des Conseillers Communautaires afin de présenter les actions retenues et de recueillir les différentes remarques
- Une dernière phase de concertation du public aura lieu après avis des services de l'état.

3) Présentation générale des actions

3.1) Les Thématiques

8 thématiques ont été définies afin de prendre en compte l'ensemble des problématiques d'adaptation et d'atténuation, les enjeux liés à la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

Culture commune, mobilisation des acteurs et pilotage
Habitat, urbanisme et adaptation au changement climatique
Qualité de l'air
Alimentation, Agriculture, Forêts et biodiversité

Mobilité
Economie locale, tourisme et déchets
Développement des Energies Renouvelables dans le respect des écosystèmes et des paysages
Exemplarité des collectivités

3.2) Les réponses aux problématiques du Plan Climat

La stratégie et le plan d'actions retenus permettent à la collectivité de se mettre en ordre de marche pour atteindre les 9 objectifs assignés aux PCAET dans le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif aux plans climat – air – énergie.

Objectifs assignés aux PCAET	Actions concernées
1° Réduction des émissions de gaz à effet de serre	toutes les actions sauf la n°10
2° Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments	actions 13 à 16 principalement
3° Maîtrise de la consommation d'énergie finale	actions 1 à 8, 14, 17 à 25 et 30 à 33
4° Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage	actions 26 à 28 principalement
5° Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur	actions 26 à 28 principalement
6° Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires	actions 15 et 30
7° Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration	actions 10 à 12, 17 à 21 et 31
8° Evolution coordonnée des réseaux énergétiques	action 26
9° Adaptation au changement climatique	actions 7 à 9, 14 à 16

3.3) Les moyens humains

- Au sein de l'agglomération, le Plan Climat Air Energie Territorial a initialement été par le Responsable Environnement. Depuis octobre 2022, le Grand Belfort a souhaité renforcer ces moyens en recrutant un chargé de mission spécifique, également en charge de la mise en œuvre et du déploiement de la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans le cadre du projet d'administration.
- Ce poste porte sur l'animation, l'accompagnement de l'avancée du plan d'actions, le pilotage de certains projets et les partenariats associés.
- L'appui d'un apprenti pour une durée de 2 ans est d'ores et déjà prévu à partir d'octobre 2023, sous réserve de la reconduction des conditions de financement valables en 2022.
- Chaque service est amené à évoluer dans ses pratiques pour intégrer les actions du plan climat air énergie et le développement durable en général. Les besoins en ressources internes et externes seront étudiés au cas par cas.
- Chaque commune a désigné ou est en recherche active d'un référent qui sera l'interlocuteur privilégié pour diffuser des informations ou remonter des avis ou des propositions.
- Un correspondant sera choisi au sein de chaque service afin d'y d'ancrer une culture de Développement Durable, rechercher ce qui est applicable dans chacun des métiers, remonter les informations pour le rapport de Développement Durable et échanger en transversalité.

3.4) Les moyens financiers

- Le Grand Belfort investit dans un certain nombre de grands projets et dans l'amélioration de son patrimoine propre pour le rendre moins énergivore. Il se positionne dans les dispositifs européens, nationaux, régionaux ou départementaux pour bénéficier d'aides financières pour mener à bien ces projets.
- Chaque nouveau projet pourra faire l'objet d'une demande d'aide complémentaire.

3.5) Les prochaines étapes

- Après délibération par le Conseil Communautaire du Grand Belfort, le projet de PCAET est examiné par les services de l'état et par l'autorité environnementale. Les préconisations seront indiquées dans les cases « Préconisations environnementales pour la mise en œuvre » présentes sur les pages de présentation des axes.
- Après modifications suite aux remarques qui seront reformulées, il est mis à disposition auprès du public
- Une validation en Conseil Communautaire sur le document modifié permettra son adoption définitive pour une durée de 6 ans.

4) Les actions et sous actions

	Page
Culture commune, mobilisation des acteurs et pilotage	7
1 Informer et communiquer sur les enjeux climat-air-énergie	8
2 Organiser une gouvernance Climat-Air-Energie efficace et participative	9
3 Associer la société civile à la démarche de transition	10
Habitat, urbanisme et adaptation au changement climatique	11
4 Accompagner les habitants vers un habitat plus performant	12
5 Définir et mettre en œuvre un plan de rénovation énergétique global	13
6 Lutter contre la précarité énergétique	14
7 Aménager le territoire de manière durable	15
8 Adapter le territoire au changement climatique	16
9 Adapter le territoire à la baisse de la ressource en eau et à la plus grande variabilité des précipitations	17
Qualité de l'air	18
10 Améliorer la qualité de l'air intérieur	19
11 Réduire les émissions de polluants atmosphériques	20
12 Réduire les expositions à une mauvaise qualité de l'air extérieur	21
Alimentation, Agriculture, Forêts et biodiversité	22
13 Contribuer aux enjeux du Plan Alimentaire Territorial et améliorer le bilan "Gaz à Effet de Serre" de l'alimentation.	23
14 Valoriser et soutenir l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique	24
15 Augmenter la séquestration carbone et la biodiversité	25
16 Permettre à la forêt de s'adapter et de résister aux conséquences du changement climatique	26

	Page
Mobilité	27
17 Développer le vélo et la marche	28
18 Optimiser les solutions de transport en commun	29
19 Agir sur la place de la voiture et le mode de conduite	30
20 Promouvoir les circuits courts et le transport de marchandises bas-carbone	31
21 Piloter la politique de mobilité du territoire en incluant le ferroviaire	32
Economie locale, tourisme et déchets	33
22 Préparer l'avenir en associant tous les partenaires dont l'enseignement et la recherche	34
23 Réduire et valoriser les déchets des professionnels et des particuliers	35
24 Développer l'économie locale et soutenir sa transition écologique	36
25 Développer le tourisme vert	37
Développement des Energies Renouvelables dans le respect des écosystèmes et des paysages	38
26 Piloter le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur	39
27 Développer la production d'électricité renouvelable	40
28 Développer la production de chaleur et gaz renouvelables (bois-énergie, récupération de chaleur, solaire thermique, géothermie, méthanisation)	41
Exemplarité des collectivités	42
29 Communiquer en interne et monter en compétence collectivement (élus et agents)	43
30 Améliorer le patrimoine bâti	44
31 Faire évoluer les pratiques de mobilité et le parc de véhicules	45
32 Développer l'écoresponsabilité, le numérique responsable et la coopération	46
33 Agir sur l'éclairage public pour réduire son impact énergétique et écologique	47

Les actions sont elles-mêmes déclinées en sous actions qui sont décrites dans chacune des fiches ci-après.



Axe 1 : Culture commune et mobilisation des acteurs



Contexte

Même si la prise de conscience de la population sur les sujets énergétiques, climatiques et environnementaux progresse petit à petit, il est important de passer à une échelle supérieure pour toucher tous les acteurs de la société.

L'organisation d'une gouvernance efficace permettra d'ajuster la méthodologie pour mobiliser plus largement en externe comme en interne.



Opérations et politiques liées

3 actions	Impact
1. Informer et communiquer sur les enjeux climat-air-énergie	★★★
2. Organiser une gouvernance Climat-Air-Energie efficace et participative	★★
3. Associer la société civile à la démarche de transition	★★



Bénéfices Climat - Air - Energie

Adaptation au changement climatique	+
Atténuation du changement climatique	++
Réduction de la consommation d'énergie	+
Amélioration de la qualité de l'air	+
Energies renouvelables	+



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Empreinte carbone des habitants	6 tCO2e/an (contre 9 tCO2e/an en moyenne en France en 2019)
Sensibilisation de la population	50% de la population sensibilisée au changement climatique



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale.



1. Informer et communiquer sur les enjeux climat-air-énergie

Niveau d'impact de l'action : ★★★

Description

Il est important d'apporter des clés de compréhension aux citoyens et aux acteurs de la société ainsi que des éléments de comparaison entre les différentes actions.

Cela concerne à la fois l'atténuation du Changement Climatique, la réduction des consommations, la santé environnementale, les mesures d'adaptation à prendre .

A chaque fois que cela sera possible, il s'agira de diffuser les données locales, mettre en avant des initiatives locales pour que les participants puissent facilement se mettre en action.

Tous les types de médias pourront être utilisés et chaque évènement pourra être mis à profit pour toucher un public en particulier.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: responsable PCAET et environnement, service communication.

Budget communication 10 à 20 K€/an suivant les années et la nature des évènements.

Court terme (jusque 2026)

Déployer des actions de sensibilisation/formation

- Organiser des animations, expositions, retour d'expérience, stands infos, conférences, ateliers pour les enfants, films, fresques pour sensibiliser des publics variés...

Réaliser ou favoriser des événements grand public

- Intégrer le Festival des transitions écologiques et numériques de la Vallée de l'Energie,
- Se mettre en lien avec le festival des POTES BFC (Pionniers Ordinaires de la Transition Ecologique)

Communiquer annuellement sur l'avancement du plan d'actions

- Mettre en valeurs les acteurs, les synergies et les retours d'expériences

Moyen terme (jusque 2030)

- Réfléchir à un lieu emblématique et à un évènement annuel
- Etudier la mise en place d'une plateforme participative pour permettre aux acteurs de s'exprimer sur les enjeux climatiques
- Réfléchir aux moyens de toucher les publics les plus divers

Indicateur de suivi	Objectif
Nb d'évènements organisés	Atteindre 5 évènements/an Belfort/GBCA à partir de 2024 Evènements dans les autres communes en augmentation

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Communes, Département, ATMO BFC, GAIA Energies, TE90, Associations impliquées sur le changement climatique (Fresques, Shift project), POTES BFC, Vallée de l'Energie, EDF, Service de santé environnementale de l'Hôpital Nord, Pôle Métropolitain



2. Organiser une gouvernance Climat-Air-Energie efficace et participative

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

La gouvernance et le pilotage seront orientés vers les objectifs collectifs de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES) définis par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de réduction de consommation d'énergie définis dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET).

Les instances de gouvernance: comité de pilotage et comité technique sont en phase de construction, en s'appuyant sur les préconisations méthodologiques des échanges en cours avec l'ADEME.

Le Conseil de Développement pourra être sollicité pour faire des propositions sur la gouvernance et la participation de la société civile.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: responsable PCAET et environnement, Conseil de Développement

Pas de budget spécifique nécessaire à ce stade.

Court terme (jusque 2026)

Structurer et adapter si besoin l'organisation interne

- Réaliser les ajustements d'organisation permettant une meilleure efficacité
- Adopter une feuille de route partagée avec une actualisation de la stratégie ou des actions si nécessaire

Créer un tableau de bord avec indicateurs techniques et financiers


Associer les référents PCAET des communes, des représentants des citoyens et des partenaires

- Définir un référent par commune, les former (multithématiques : biodiversité, énergie, habitat...) pour remonter les initiatives ou difficultés locales.
- S'appuyer sur les propositions du Conseil de Développement pour affiner la gouvernance
- Constituer progressivement un réseau d'acteurs de terrain

Moyen terme (jusque 2030)

- Etudier la mise en place d'un club climat

Indicateur de suivi	Objectif
Comité de pilotage et comité technique	Fonctionnement et membres précisés et respect des fréquences définies
Emission de GES du Grand Belfort	367 ktCO2e en 2030 (-33%/2018)
Consommation d'énergie finale	2129 GWh (-24%/2018)

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Communes, Département, ATMO BFC, GAIA Energies, TE90, Associations impliquées sur le changement climatique (Fresques, Shift project...), POTES BFC



3. Associer la société civile à la démarche de transition

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

La prise de conscience individuelle est une étape importante pour orienter ses propres choix (consommation, mobilité, habitat...), elle doit donc être promue et accompagnée dans le cadre de ce PCAET.

Au-delà des effets individuels tangibles en matière de gains de consommation et de Gaz à Effet de Serre, un lien social fort au sein des quartiers et des villages permet de mutualiser des objets, des déplacements ou tout simplement des bonnes pratiques.

Ce lien permet également une vigilance envers les personnes fragiles lors de situations particulières (canicules notamment)

Moyens humains et financiers

Ressources internes: Responsable PCAET et Responsable Environnement, Conseil de Développement

Budget: subventions éventuelles et budget selon l'outil retenu


Court terme (jusque 2026)

- Favoriser le lien social et les organisations citoyennes impliquées dans la transition
- Permettre à chacun de caractériser et diminuer son empreinte carbone
 - Communiquer largement sur le calcul d'empreinte carbone
 - Proposer des moyens d'aller plus loin pour les personnes volontaires
- Promouvoir les budgets participatifs ou les aides dédiés à des actions Climat-Air- Energie –Biodiversité

Moyen terme (jusque 2030)

- Explorer les pistes d'un suivi de l'empreinte carbone collectif (ex: compte en ligne individuel pour suivre son impact environnemental, en saisissant des données de mesure et voir l'évolution et avec une redirection vers des initiatives locales et un espace d'échange)
- Envisager un moyen de mesurer la sensibilité de la population sur la thématique Climat-air-Energie pour évaluer la progression (sondage)

Indicateur de suivi	Objectif
Budgets participatifs Projets accompagnés	Augmentation et élargissement A définir en 2024

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes	Département, Maisons et Conseils de Quartier, Associations (GAIA Energies, Fresques, 2 Tonnes, Shift Project, In'Terre ActiV...), sites de calcul d'empreinte carbone (ex: mes gestes climat)



Axe 2 : Habitat, urbanisme et adaptation au changement climatique



Contexte

La consommation d'énergie liée au bâti (logements et tertiaire) représente 45 % de la consommation d'énergie finale et 33 % des GES. Il représente un facteur important de précarisation contre lequel il convient de lutter.

L'aménagement du territoire de manière sobre et durable permettra l'adaptation globale aux effets du changement climatique (températures plus élevées et ressources en eau en diminution).

6 actions	Impact
4. Accompagner les citoyens vers un habitat plus performant	★★★
5. Mettre en œuvre un plan de rénovation énergétique global	★★★
6. Lutter contre la précarité énergétique	★★
7. Aménager le territoire de manière durable	★★
8. Adapter le territoire au changement climatique	★★
9. Adapter le territoire à la baisse de la ressource en eau et à la plus grande variabilité des précipitations	★★



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Émissions de gaz à effet de serre du résidentiel	68070 tCO2e (contre 113 450 tCO2e en 2018)
Consommation d'énergie du secteur résidentiel	663 GWh (contre 799 GWh en 2018)
Nombre de logements rénovés	Indicateurs PLH
Consommation de fioul dans le résidentiel	18 GWh (contre 81 GWh en 2018)
Rythme d'artificialisation	Division par 2 par rapport à la décennie passée



Opérations et politiques liées

PLH: Plan Local de l'Habitat et délégations des aides à la pierre

Gestion durable de la ressource en eau.

Stratégie foncière

Politique de renouvellement urbain.



Bénéfices Climat - Air - Energie



Adaptation au changement climatique +++



Atténuation du changement climatique +++



Réduction de la consommation d'énergie +++



Amélioration de la qualité de l'air ++



Energies renouvelables +



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale.



4. Accompagner les habitants vers un habitat plus performant

Description:

Les rénovations concernent souvent le changement d'appareil de chauffage au lieu de commencer par un travail sur l'isolation. Un travail doit être fait pour sensibiliser le public à une approche globale des travaux.

De plus, la réorganisation en cours entre les différentes aides (nationaux et régionaux) rend le parcours de rénovation difficile.

Moyens humains et financiers

Conseillers France Renov' et partenariat avec GAIA Energies

Maison de l'Habitat: 25 à 45 K€/an


Court terme (jusque 2026)

- Sensibiliser et promouvoir une approche globale et cohérente des travaux** (incluant ventilation, confort d'été, qualité et durabilité des matériaux, dont biosourcés, récupération et production d'énergie)
- Faciliter et rationaliser le parcours de rénovation** (Avoir un lieu pratique et centralisé « maison de l'Habitat » simplifiant le parcours usager : conseils sur les aides / techniques)
- Sensibiliser les notaires, financeurs, syndicats de copropriété et les courtiers aux parcours de rénovation lors des ventes**

Moyen terme (jusque 2030) :

- Trouver un moyen de suivre la dynamique de rénovation

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'opérations de sensibilisation	Atteindre 8/an dès 2025
Maison de l'habitat	Ouverture en 2024/ 2025 et structuration de l'offre

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Région, Gaïa Energies, Anah, Pôle énergie, notaires, financeurs



5. Définir et mettre en œuvre un plan de rénovation énergétique global de l'habitat

Niveau d'impact de l'action : ★★★

Description:

Le Plan Local de l'Habitat en cours de définition définira un cadre, des objectifs et des moyens précis pour l'action du Grand Belfort.

Cette fiche intègre le travail des professionnels du bâtiment et sera complétée lors de la validation du PLH.

Certaines opérations permettent également de lutter contre la précarité énergétique et figurent donc dans l'action n°6.

Court terme (jusque 2026)


- Améliorer la performance énergétique des logements via le PLH

Moyens humains et financiers

A définir lors du PLH

Moyen terme (jusque 2030) :

Indicateur de suivi	Objectif
Elaboration et approbation du PLH	Fin 2023

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Etat, bailleurs sociaux, collectivités, CAPEB, FFB, Pôle Energie, FNAIM, CPME, GAIA Energies, ATMO BFC



6. Lutter contre la précarité énergétique

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description:

La hausse brutale des coûts de l'énergie a accentué la pression financière sur les ménages précaires et modestes. La lutte contre la précarité énergétique en est d'autant plus urgente et sera au cœur du prochaine PLH.

Les aides à la pierre peuvent accompagner la rénovation de l'habitat social et l'habitat privé. Grand Belfort peut cibler ses aides en priorité sur la rénovation énergétique dans le cadre du PLH.

Le programme SLIME Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie, quant à lui, vise à détecter et à accompagner au plus tôt les personnes en difficulté grâce à des partenariats avec les différentes parties prenantes.

Moyens humains et financiers (estimation en attendant le PLH)

OPAH COPRO: 50 K€/an

Soutien aux bailleurs publics: 75 K€/an

SLIME: à définir

Court terme (jusque 2026)

- Accompagner les co-proprétés, les bailleurs sociaux et les acteurs de l'habitat vers la rénovation énergétique et les économies d'énergie**
 - Voir PLH
- Accompagner les personnes les plus fragiles devant la précarité énergétique, en déployant un dispositif d'accompagnement (SLIME, PIG Anah ou autre...)**
- Raccorder les copropriétés et les logements collectifs au réseau de chaleur urbain**

Moyen terme (jusque 2030)

- Création d'indicateurs statistiques selon le diagnostic de performance énergétique

Indicateur de suivi	Objectif
Suivi des allocations budgétaires dépensées par type	En attendant le PLH, estimation globale autour de 400 K€/an à partir de 2024

Maitre d'ouvrage	Partenaires
Cf PLH	Grand Belfort, Région, ANAH, Gaïa Energies, collectivités, Enedis, fournisseurs d'énergie



7. Aménager le territoire de manière durable

Description:

L'aménagement global du territoire est un outil clé dans la transition écologique pour limiter la consommation d'espace. Valoriser de manière optimisée les zones aménagées et réhabiliter les friches sont les deux facettes de cet objectif.

Le partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) permet de mener des programmes globaux de transformation de quartiers ou de grands ensembles sur des conventions de 10 ans.

La constitution en cours d'une Société Publique Locale (SPL) va permettre de mettre en place une concession d'aménagement multi-sites pour porter le renouvellement urbain à la parcelle sur la ville de Belfort.

Moyens humains et financiers

2^{ème} projet avec l'ANRU: 74 M€ dont 30 M€ entre 2023 et 2030

Avancer vers un Schéma Directeur de Reconquête des Friches : 50 K€


Court terme (jusque 2026)

- Développer l'exemplarité dans les opérations d'aménagement: habitat et quartiers exemplaires, réemploi de matériaux
- Prévenir l'artificialisation des sols par la densification, la conversion des espaces mutables et des actions volontariste de protection
 - Définir une véritable stratégie foncière globale englobant la maîtrise foncière, la reconquête des friches, les compensations environnementales, les prospections destinées à l'agriculture et la révision du SCoT
 - Définir la planification de reconquête des friches

Moyen terme (jusque 2030)

- Envisager un changement de finalité pour certaines zones aujourd'hui destinées à l'urbanisation

Indicateur de suivi	Objectif
Actions ANRU	Programme ANRU déployé
Sch Dirr de Reconquête des Friches	Schéma réalisé
(Ha renaturés + Ha recyclés)/ Ha artificialisés	Objectif à définir dans la révision du SCoT

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 GRAND BELFORT Communes	ANRU, AUTB, ADEME, SAFER, SODEB, TANDEM, bailleurs, architectes et entreprises spécialisées



8. Adapter le territoire au changement climatique

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description:

Le réchauffement climatique a un effet particulièrement fort sur l'assèchement des sols et sur la génération d'îlots de chaleur en période de canicule.

Des précipitations auront d'autant plus d'impact sur le ruissellement lorsqu'elles arrivent sur des sols asséchés ou nus.

Il existe aujourd'hui une grande variété d'outils pour s'attaquer à ce phénomène: la végétalisation, la circulation d'eau, l'infiltration systématique des eaux pluviales, la création de zones ombragées, le changement d'albedo... qui serviront à construire une stratégie globale.

Moyens humains et financiers

Diagnostic des îlots de chaleur: budget à définir

Ressources interne: directions spécialisées de GBCA et des communes

Végétalisation et désimperméabilisation: Budget par chantier au cas par cas

Court terme (jusque 2026)


- Développer la connaissance des vulnérabilités et en réduire les impacts**
 - Améliorer la précision des données sur les différents types d'impact et leurs conséquences sur l'habitat, la gestion des espaces publics, l'agriculture, les entreprises, etc.
- Réduire des îlots de chaleur urbain : végétalisation des espaces publics, des parkings et des toits, Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)**
 - Aménager les espaces urbains pour favoriser les poumons verts et îlots de fraîcheur d'une part, et réduire les îlots de chaleur d'autre part
 - Végétaliser l'espace public (places, rues, cours d'écoles...)
 - Profiter des chantiers pour infiltrer les eaux pluviales à la parcelle.
 - Définir un plan global de déploiement de la GIEP

Désimperméabiliser les sols

Lutter contre le ruissellement

Moyen terme (jusque 2030)

Indicateur de suivi	Objectif
Etude thermographique	Réalisée fin 2024
Plan d'actions sur les îlots de chaleur	Etat des lieux chiffré en 2024
Etude désimperméabilisation / déconnexion du réseau	Initialisation en 2024 et élargissement progressif

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes, Dpt, aménageurs	ADEME, AUTB, architectes, bureaux d'études



9. Adapter le territoire à la baisse de la ressource en eau et à la plus grande variabilité des précipitations

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Le réchauffement climatique va conduire à une plus forte variabilité des précipitations avec des périodes sèches plus fréquentes et plus longues. Le projet de territoire Grand Belfort 2030 a identifié la nécessité de sécuriser la ressource en eau et d'améliorer le fonctionnement des rivières.

Le Grand Belfort mène une politique proactive pour améliorer la performance des réseaux (gain de 15% en 10 ans pour atteindre 84%) et accompagner les particuliers (détection de fuites au plus tôt, distribution de mousseurs, aide à l'achat de récupérateurs d'eau pluviale)

Le fleurissement est revu dans un certain nombre de communes pour être compatible avec l'exemplarité attendue lors de périodes de sécheresse.

En lien avec les différents acteurs, le Grand Belfort agit dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) à la restauration des rivières et à la prévention des risques liés aux inondations.

Moyens humains et financiers

Ressources internes : directions spécialisées de GBCA et des communes

Rénovation des réseaux: environ 1,5 M€ /an

Récupérateurs d'eau de pluie, mousseurs: 70 K€/an sur 2 à 3 ans

Etude récupération eau et diversification: 50 K€


Court terme (jusque 2026)

- Diminuer la consommation d'eau des particuliers (sensibilisation, mousseurs, récupérateurs d'eau pluviale, alertes fuites, etc.)
- Diminuer la consommation pour les usages publics et agricoles
 - Réaliser une étude pour augmenter le potentiel de récupération de l'eau de pluie et utiliser potentiellement des eaux usées ou traitées
 - Limiter au maximum les renouvellements d'eau dans les piscines
- Améliorer la performance des réseaux
 - Cibler les tronçons les plus fragiles pour les renouveler prioritairement
- Diversifier les ressources en eau
 - Mieux connaître les secteurs propices à l'implantation de forages
 - Explorer les pistes de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)
- Faire évoluer le fleurissement et les plantations
 - Réduire fortement la consommation d'eau pour le fleurissement par la réduction et l'utilisation de vivaces ou de variétés adaptées

Moyen terme (jusque 2030)

- Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides
- Contribuer au Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'aides pour récupérateurs	1000 aides avant fin 2026
Performance des réseaux	Stabilisation au-dessus de 80 % et tendre vers 85% en 2030
Etat de l'étude sur le potentiel de récupération de l'eau	Etude réalisée avant 2025

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes	Agence de l'eau, Département, CIA 25-90, Agriculteurs, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Etablissement Public Territorial du bassin Saône et Doubs



Contexte

Une attention particulière doit être portée sur les enjeux liés à la qualité de l'air extérieur en respectant les progressions indiquées dans le PREPA (Plan national de réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques) qui donne des objectifs pour 2030 par rapport à l'année 2005. Des objectifs ont été recalculés pour obtenir les mêmes valeurs finales à partir d'une année de référence 2018. En effet l'année 2020 a été impactée par le COVID et ne peut donc pas servir de base.

Une attention particulière sera portée sur la qualité de l'air intérieur notamment dans les bâtiments accueillant du public fragile.

3 actions	Impact
10. Améliorer la qualité de l'air intérieur	★
11. Réduire les émissions de polluants atmosphériques	★★
12. Réduire les expositions aux polluants atmosphériques	★★



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact		Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Dioxyde de Soufre (SO2)	43,7 T en 2018	-50 % en 2030 soit 21,7 T
Oxydes d'azote (Nox)	1328 T en 2018	-51 % en 2030 soit 651 T
Composés Organiques Volatils Non Méthaniques	927 T en 2018	-20 % en 2030 soit 741 T
Ammoniac (NH3)	179 T en 2018	Stabilisation attendue (objectif PREPA déjà atteint)
Particules 2,5 microns (PM2,5)	213,6 T en 2018	-35% en 2030 soit 139 T
Particules 10 microns (PM10)	273 T en 2018	-33% en 2030 soit 183 T



Opérations et politiques liées

L'aire urbaine est couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) depuis 2013.



Bénéfices Climat - Air - Energie

	Adaptation au changement climatique	+
	Atténuation du changement climatique	+
	Réduction de la consommation d'énergie	+
	Amélioration de la qualité de l'air	+++
	Energies renouvelables	+



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale.

10. Améliorer la qualité de l'air intérieur

Description

La qualité de l'air intérieur est souvent beaucoup plus dégradée que la qualité de l'air extérieur. La sensibilisation des habitants concernera les polluants spécifiques liés aux intérieurs des habitations, en particulier les composés organiques volatiles et le radon. Elle se fera via les différents canaux de communication.

La surveillance dans les bâtiments recevant du public s'appuiera sur la nouvelle norme en vigueur.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: directions spécialisées de GBCA et des communes dont les services communication.

Communication via les journaux internes et les canaux numériques: sans surcoût

Communication spécifique éventuelle : à chiffrer


Court terme (jusque 2026)

- Surveiller et améliorer la qualité de l'air intérieur sur le patrimoine des collectivités
 - Avoir une attention spécifique sur les crèches et les écoles
- Informer les particuliers sur les polluants intérieurs et transmettre les bonnes pratiques favorisant la santé environnementale
- Informer les particuliers sur le risque lié au radon et favoriser les campagnes des mesures

Moyen terme (jusque 2030)

- Vérifier le respect des bonnes pratiques via les données de capteurs spécifiques ou non.

Indicateur de suivi	Objectif
Déploiement de la nouvelle norme	Déploiement finalisé selon calendrier de la législation
Communication dans les journaux des collectivités	Au moins 1/an

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 GRAND BELFORT Communes	Pôle métropolitain, GAIA Energies, responsables de bâtiments accueillant du public, ATMO

11. Réduire les émissions de polluants atmosphériques

Description

La qualité de l'air extérieur est fortement impactée par le chauffage résidentiel (notamment chauffage biomasse dans des foyers ouverts ou des appareils anciens) et par la circulation routière (avec une concentration autour de l'autoroute A36 et des centres urbains).

En parallèle, il conviendra de limiter l'usage des produits phytosanitaires surtout par situation météorologique défavorable.

Moyens humains et financiers

Ressources internes : directions spécialisées de GBCA et communes

Communication via les journaux internes et les canaux numériques

Etude d'opportunité sur une Zone à Faible Emissions: 7,5 K€


Court terme (jusque 2026)

- Réaliser une étude d'opportunité sur la mise en place d'une Zone à Faibles Emissions - mobilité
- Lutter contre le brûlage des déchets verts
- Accompagner les particuliers vers les bonnes pratiques bois-énergie (humidité du bois, allumage, performance et maintenance des appareils)
 - Etudier la faisabilité d'une aide au remplacement des appareils les moins performants
- Inciter à la réduction des produits phytosanitaires (chez les professionnels et les particuliers)

Moyen terme (jusque 2030)

- Améliorer la précision des données en ajoutant un ou des capteurs supplémentaires.
- Accompagner la transformation de la mobilité vers des modes moins émissifs.

Indicateur de suivi	Objectif
Etat de l'étude d'opportunité	Réalisée
Sensibilisation de la population aux bonnes pratiques bois-énergie et à la réduction des produits phytosanitaires	Au moins une campagne de sensibilisation par an

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 GRAND BELFORT Communes	Garde-champêtres, filière bois-énergie, ATMO, ADEME, CIA 25-90

12. Réduire les expositions aux polluants atmosphériques

Description

L'exposition aux polluants atmosphériques est à la fois liée à la localisation de certains établissements dont le public est plus fragile que la moyenne de la population (crèches, écoles, personnes âgées ou malades) mais surtout aux conditions météorologiques dont l'influence est complexe.

Ainsi il conviendra de faire face aux conditions dégradées par des recommandations adaptées aux lieux et aux profils des personnes.

L'application « Air to go » développée par ATMO utilise la géolocalisation via smartphone pour informer ses usagers.

Des mesures peuvent être prises par les services de l'état en cas d'épisodes de pollution: réduction de la vitesse maximale, circulation alternée...

Dans certains cas, une gratuité des transports en commun pourra être envisagée.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: directions spécialisées de GBCA et des communes

Communication via les journaux internes et les canaux numériques

Communication ciblée: moyens et montants à définir


Court terme (jusque 2026)

- Développer une connaissance fine de l'état de la qualité de l'air
 - Améliorer la cartographie des zones où la pollution de l'air se concentre
- Réduire l'exposition aux polluants atmosphériques de la population et en particulier des publics fragiles
 - Communiquer sur l'application « Air to go »
- Avoir des actions adaptées et coordonnées en cas de situation dégradée

Moyen terme (jusque 2030)

- Améliorer la communication lors des alertes grâce à la géolocalisation
- Etudier les opportunités de protéger certains publics fragiles

Indicateur de suivi	Objectif
Connaissance fine de l'état de la qualité de l'air	En progression, à définir selon possibilités techniques ATMO
Partenariat renforcé avec ATMO et DDT	Rencontre annuelle à partir de 2024

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 GRAND BELFORT ATMO	DDT, communes, OPTYMO, ARS



Axe n°4 : Alimentation, agriculture, forêts et biodiversité



Contexte

Ces quatre thèmes sont d'une importance cruciale pour la santé des populations, la vitalité et l'interconnexion au sein des territoires. D'où l'importance des partenariats entre les différents acteurs. De plus, le changement climatique et la plus grande variabilité des précipitations viennent perturber les écosystèmes et les pratiques en vigueur.



Opérations et politiques liées

Projet Alimentaire Territorial (PAT), porté par le Département du Territoire de Belfort
Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental (PAAI), porté par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90

5 actions	Impact
13. Contribuer aux enjeux du Plan Alimentaire Territorial et améliorer le bilan GES de l'alimentation	★★★
14. Valoriser et soutenir l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique	★★
15. Augmenter la séquestration carbone et la biodiversité	★★
16. Permettre à la forêt de s'adapter et de résister aux conséquences du changement climatique	★★



Bénéfices Climat - Air - Energie

Adaptation au changement climatique	+++
Atténuation du changement climatique	+++
Réduction de la consommation d'énergie	+
Amélioration de la qualité de l'air	+
Energies renouvelables	



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Projet Alimentaire Territorial	Atteinte des objectifs définis
Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental	Mobiliser fonds sur adaptation au ch. climatique Accompagnement 3 projets agriculture urbaine
Emissions de gaz à effet de serre du secteur agricole	25 404 tCO2e contre 31 104 tCO2e en 2018
Consommation d'énergie du secteur agricole	13 GWh (contre 19 GWh en 2018)



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale.



13. Contribuer aux enjeux du Projet Alimentaire Territorial (PAT90) et améliorer le bilan « Gaz à Effet de Serre » de l'alimentation

Description

Conscient des enjeux sociaux, environnementaux et économiques locaux et fort des actions développées depuis plusieurs années pour promouvoir l'agriculture de proximité, diversifier les débouchés agricoles, mais aussi éduquer les consommateurs de demain, le département s'est engagé fin 2020 à porter un projet alimentaire à l'échelle du Territoire de Belfort, qui a été approuvé le 15 décembre 2022.

Le Grand Belfort souhaite collaborer à cette démarche et sensibiliser les consommateurs au bilan GES de l'alimentation.

Moyens humains et financiers

Chacune des fiches du PAT en précise les moyens humains, techniques et financiers.

Responsables des marchés de restauration scolaire et collective

Service stratégie territoriale



Court terme (jusque 2026)

- Rapprocher offre locale et consommateurs (diversifier l'offre locale, marchés)
- Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires
 - Eduquer les plus jeunes aux enjeux de gaspillage, notamment dans les établissements scolaires
- Réduire les GES résultant de l'alimentation (promouvoir le flexitarisme)
- Développer les jardins partagés
- Favoriser l'accès au foncier agricole et le développement des filières peu présentes (maraîchage, champignons, alimentation du futur, etc...)

Moyen terme (jusque 2030)

- Améliorer la communication
- Améliorer le taux de couverture théorique local des besoins en fruits et légumes (outil CRATer* = Calculateur de Résilience Alimentaire des Territoires)

Indicateur de suivi	Objectif
Etat de la déclinaison locale du PAT	Atteinte des objectifs du PAT
Favoriser l'émergence d'une activité collective de maraîchage	avant fin 2026

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 	Communes, Secours Populaire, Restos du cœur, Armée du salut, Banque alimentaire, UDAF, DDT, DRAAF, Mission locale, AUTB...

* CRATer = Calculateur de Résilience Alimentaire des Territoires : <https://crater.resiliencealimentaire.org/>



14. Valoriser et soutenir l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique

Description

Les interactions entre la société civile et le monde agricole sont rares alors que la proximité géographique est indéniable. Comprendre les problématique des agriculteurs mais aussi leurs leviers d'action et les accompagner dans la transformation de leurs pratiques est un enjeu majeur.

Le Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental (PAAI) 2022-2030 porté par la Chambre Inter-départementale d'Agriculture a approfondi ces différentes questions et servira de base pour les actions à venir.

Moyens humains et financiers

Partenariat avec la chambre d'agriculture

Moyens liés au PAAI.

Evènementiel: budget à définir


Court terme (jusque 2026)

- Rapprocher les citoyens de toutes les activités en lien avec la production et la transformation de nourriture (communication, rencontres...)**
 - Valoriser les métiers et communiquer sur l'agriculture et ses filières (obj n°9 du PAAI)
 - Développer la RSE agricole et l'implication de chaque agriculteur dans la vie, le dynamisme et les projets de son territoire (obj n°7 du PAAI)
- Soutenir un développement agricole respectueux de l'environnement**
 - Poursuivre sur la voie de l'efficience environnementale (obj n°2 du PAAI)
 - Adapter l'agriculture aux changements climatiques et contribuer à leur atténuation (obj n°3 du PAAI)
 - Rechercher l'efficience et la résilience des exploitations (obj n°10 du PAAI)

Moyen terme (jusque 2030)

- Réfléchir à un lieu emblématique qui favoriserait les rencontres sur cette thématique

Indicateur de suivi	Objectif
Indicateurs PAAI Organisation d'évènements	En cours de définition 1 évènement annuel à partir de 2024

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Grand Belfort, communes, agriculteurs, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, Musée de l'agriculture



15. Augmenter la séquestration carbone et la biodiversité

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

La séquestration du carbone s'effectue dans les zones humides, les forêts, les sols et les constructions bois. L'outil ALDO permet une mesure dans le milieu naturel, ce qui facilitera le suivi d'indicateurs chiffrés.

Le maintien de la biodiversité requiert avant tout la sauvegarde et si possible la restauration des habitats naturels.

Ces thématiques sont également présentes dans le PAAI mais feront aussi l'objet d'actions spécifiques, comme par exemple la création d'un atlas de la biodiversité.

Moyens humains et financiers

Partenariat avec la chambre d'agriculture et l'OFB

Moyens liés au PAAI.

Communication

Atlas de la biodiversité pour les 52 communes: environ 350 K€



Court terme (jusque 2026)

- Développer les haies (quantitativement et qualitativement)
- Développer la séquestration carbone (milieux naturels et construction bois)
 - Favoriser des techniques de conservation du sol
 - Promouvoir la construction bois et les matériaux biosourcés pour les bâtiments publics ou privés
- Connaître, préserver et développer la biodiversité
 - Identifier les zones humides et envisager des protections pour ces zones via les documents d'urbanisme
 - Développer des actions pour créer ou restaurer des milieux naturels

Moyen terme (jusque 2030)

- Développer fortement l'agroforesterie
- Développer la litière bois et le retour au sol de bois déchiqueté
- Développer le score Haute Valeur Naturelle du territoire
- Créer des puits de carbone
- Encourager et développer des pratiques sylvicoles qui permettent de stocker plus de carbone

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de km de haies	A définir
Nb d'agriculteurs investis dans des actions de séquestration carbone	A définir
Atlas de la biodiversité	1 ^{ère} moitié en 2024, 2 ^{ème} en 2026

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 	AFAC Agroforesterie BFC, ONF, Communes forestières, OFB, DREAL, AUTB



16. Permettre à la forêt de s'adapter et de résister aux conséquences du changement climatique

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Le Grand Belfort est riche d'un grand patrimoine forestier mais qui subit les effets thermiques et hydrologiques du changement climatique, ainsi que des problèmes sanitaires .

Il convient donc d'agir en faveur de son renouvellement. Le projet RENEssences (REseau National d'Evaluation de nouvelles essences) consiste expérimenter différentes essences d'arbres (provenances locales et nouvelles) sur des parcelles afin d'étudier leur adaptation génétique au changement climatique. Sur le Territoire de Belfort, il s'appuie sur le dispositif des « ilots d'avenir » porté depuis 2018 par le Département, la COFOR, l'ONF avec des communes volontaires sur des surfaces d'un demi-hectare.

Outre la recherche de nouvelles essences, il convient également d'intégrer le risque lié aux incendies estivaux, qui commencent à apparaître dans la moitié nord de la France depuis quelques années.

Moyens humains et financiers

Techniciens forestiers de l'ONF et association des communes forestières

Subventionnement du Département pour les ilots d'avenir

Court et moyen et long terme (jusque 2030)

- Adapter les essences et modes de gestion aux sécheresses et aux risques d'incendie
 - Poursuivre les expérimentations sur de nouvelles essences plus adaptées au climat futur.
 - Définir et adapter les pratiques sylvicoles pour tenir compte du changement climatique et du risque incendie.
 - Créer un observatoire pédagogique de placettes témoins
- Réaliser des exercices pour améliorer la coordination des acteurs en cas d'incendie

Indicateur de suivi	Objectif
Suivi du projet RENEssence	A définir
Exercice de coordination pour lutter contre les feux de forêts	Réalisation et retour d'expérience avant fin 2025

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Office National des Forêts DDT	Communes Forestières (COFOR), Grand Belfort, DRAAF, propriétaires forestiers



Axe n°5 : Mobilité



Contexte

Les transports routiers représentent 42 % des émissions de Gaz à Effet de Serre du Grand Belfort d'où l'importance de travailler à la réduction de l'empreinte carbone de ce secteur. Tous les leviers doivent être activés: mobilité individuelle, mobilité collective et transport des marchandises.

L'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) est le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) dont le périmètre d'actions est l'ensemble du Territoire de Belfort.



Opérations et politiques liées

Loi d'Orientation des Mobilités

5 actions	Impact
17. Développer le vélo et la marche	★★★
18. Renforcer les solutions de transport en commun sur le territoire	★★
19. Agir sur la place de la voiture et le mode de conduite	★★★
20. Promouvoir les circuits courts et le transport de marchandises bas-carbone	★★
21. Piloter la politique de mobilité du territoire (en incluant le ferroviaire)	★★



Bénéfices Climat - Air - Energie

Adaptation au changement climatique	+
Atténuation du changement climatique	+++
Réduction de la consommation d'énergie	+++
Amélioration de la qualité de l'air	+++
Energies renouvelables	



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Consommation d'énergie du transport routier	638 GWh contre 925 GWh en 2018
Emissions de gaz à effet de serre du transport routier	174ktCO2e contre 231 ktCO2e en 2018
Part modale* du vélo + transport en commun	En augmentation (base 11,6% en 2018)



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale

* La part modale d'un mode de déplacement est égale à la part des déplacements réalisés avec ce mode de déplacement sur l'ensemble des déplacements effectués (tout mode confondu). La part modale des déplacements domicile-travail est ici considérée (RP de l'INSEE).



17. Développer le vélo et la marche

Description

Le recours à la marche et au vélo dépendent essentiellement de la qualité et de la sécurité des itinéraires proposés. Le Vélo à Assistance Electrique (VAE) révolutionne l'usage du vélo dès que du dénivelé se profile ou lorsque la distance s'allonge, ce qui rend possible un transfert modal pour les trajets quotidiens domicile-travail.

La marche sera promue également notamment pour les trajets domicile-école.

Moyens humains et financiers

Ressources internes du SMTC, de GBCA et des communes

Achat d'un parc de VAE pour location longue durée

investissement pour VLS à assistance électrique et infrastructure > 1M€

Court terme (jusque 2026)

Mettre en place un Schéma Directeur cyclable ambitieux

- Finaliser le schéma directeur actuel de l'agglomération et le renouveler, en partenariat avec le département pour une meilleure complémentarité

Promouvoir l'utilisation du vélo dont les VAE (location, VLS, aide à l'achat...)

- Proposer une aide à l'achat d'un VAE et/ou la location longue durée
- Proposer des Vélos Libre Service à assistance électrique


Promouvoir les modes doux au sein des écoles ("savoir rouler à vélo", sensibilisation sur trajets maison-école et sorties scolaires dédiées)

- Favoriser la marche individuelle ou collective (pédibus) pour se rendre dans les écoles et garantir les itinéraires sécurisés adaptés
- Développer l'éducation au vélo dans toutes les écoles du Grand Belfort, notamment grâce au programme « Savoir Rouler A Vélo »

Moyen terme (jusque 2030)

- Créer des évènements dédiés

Indicateur de suivi	Objectif
Avancement du schéma directeur cyclable	Respect du programme prévisionnel
Déploiement de VLS électriques	Début déploiement en 2025
Location longue durée de VAE	Début déploiement en 2024

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Ecoles, Département, Prestataires spécialisés, FUB, entreprises
Communes	



18. Renforcer les solutions de transport en commun sur le territoire

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Le réseau de bus OPTYMO réalise plus de 3 millions de kilomètres par an. Face au besoin de décarbonation, le Syndicat Mixte des Transports en Commun a décidé d'investir dans l'hydrogène pour le remplacement de la moitié de sa flotte de bus. Pour les alimenter, une station de rechargement dont le potentiel final journalier sera de 3tonnes d'hydrogène .

Le gain en GES s'élèvera à plus de 3500 Tonnes de CO2 car les bus remplacés fonctionnent au GNV dont l'impact CO2 est plus fort que les bus à motorisation diesel.

La cadence horaire est élevée au regard de la taille de la ville centre. Des réflexions sont en cours pour améliorer la fréquence dans le réseau sub-urbain.

Moyens humains et financiers

Bus à hydrogène: investissement de plus	12M€
Expérimentation sur une ligne d'une meilleure connaissance des données pour optimiser le service et mieux communiquer	60 K€


Court terme (jusque 2026)

- Remplacer les motorisations classiques par des motorisations bas carbone
 - Remplacer une moitié de la flotte actuelle de bus par des bus à hydrogène
- Améliorer le service via une meilleure gestion des données
 - Optimiser les services de transport en commun par une meilleure connaissance des données et améliorer la communication envers les usagers

Moyen terme (jusque 2030)

- Réaliser les études pour le remplacement de l'autre moitié de la flotte à partir de 2030
- Renforcer l'attractivité globale
- Viser une mobilité la plus inclusive possible

Indicateur de suivi	Objectif
Respect de la décarbonation attendue sur les transports en commun OPTYMO	Gain 3500 tCO2/an en 2026

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Grand Belfort, OPTYMO, Région, Département, ADEME



19. Agir sur la place de la voiture et le mode de conduite

Description

La voiture a une place prépondérante sur le territoire et représente 60% des déplacements et même 75 % des trajets domicile-travail. En plus du transfert modal, il existe pourtant des solutions qui visent à augmenter le nombre de personnes par véhicule (co-voiturage), mutualiser les ressources (autopartage et Auto en Libre Service ALS) ou à réduire l'impact CO2 par kilomètre parcouru (éco-conduite).

Des co-bénéfices sont générés dans d'autres domaines: pollution de l'air, occupation du domaine public (une ALS remplace 7 à 8 voitures) et maîtrise des dépenses liées à la mobilité.

Moyens humains et financiers

Appli de covoiturage: autour de 60 K€/ an

Investissement ALS: exemple pour 25 voitures : 400 à 500 K€

Création d'une aire intermodale / covoiturage : à chiffrer selon l'emplacement

Court terme (jusque 2026)

Favoriser le covoiturage et l'autopartage

- Déployer une application de co-voiturage
- Réaliser une étude en vue de la création d'une nouvelle aire intermodale / covoiturage
- Augmenter le nombre d'ALS et y inclure des motorisations électriques



Développer l'écoconduite

- Sensibiliser les habitants à l'écoconduite et valoriser ses avantages

Moyen terme (jusque 2030)

- Faciliter le co-voiturage pour l'accès aux équipements sportifs et culturels, aux zones d'activités (réfléchir à la possibilité de stationnement dédié)
- Avoir une signalétique spécifique à des emplacements de co-voiturage

Indicateur de suivi	Objectif
Nb de trajets du service de covoiturage	Monter à 15 000 en 2026
Nombre d'habitants formés à l'écoconduite	A définir

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	
	AUTB, Région, Département, Communes



20. Promouvoir les circuits courts et le transport de marchandises bas-carbone

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

La livraison des marchandises est d'un grand enjeu pour le territoire en raison de la dépendance aux acheminements provenant de l'extérieur ou de l'étranger, dont une forte proportion transite par l'A36.

En milieu urbain, la livraison de marchandises a un impact sur la qualité de l'air, la circulation et le stationnement.

Moyens humains et financiers

A définir suivant la nature des projets

Court terme (jusque 2026)

- Veiller au respect des engagements des entreprises**
définis au moment de leur installation sur le territoire
- Avancer vers la décarbonation de la mobilité lourde**
 - Accompagner la montée en puissance des énergies alternatives (notamment l'hydrogène)
 - Favoriser le retrofit (changement de motorisation) vers l'électrique ou l'hydrogène

Moyen terme (jusque 2030)

- Améliorer la livraison « du dernier kilomètre »**
 - Favoriser l'émergence de livraisons par modes doux ou mutualisées dans les centres-villes

Indicateur de suivi	Objectif
Approvisionnement en hydrogène pour les véhicules de transport de marchandises	Progression

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	CCI, CMA, commerçants, communes, APPR



21. Piloter la politique de mobilité du territoire (en incluant le ferroviaire)

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Le Grand Belfort est un carrefour de circulation: voies routières et autoroutières, transport ferroviaire régional et à grande vitesse, véloroutes d'ampleur nationale et transfrontalière.

Suivant les infrastructures, le pilotage adapté peut se situer à l'échelle du Grand Belfort, du département, de l'aire urbaine ou de la région.

Concernant le déploiement de bornes de recharge électrique, Territoire d'Énergie 90 a signé une convention de partenariat avec ENEDIS pour l'élaboration d'un Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE)

Sur le plan ferroviaire, le souhait est de voir l'achèvement de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin Rhône et, d'une manière générale, de consolider l'architecture ferroviaire globale en incluant une réflexion sur le cadencement et les tarifications combinées.

Moyens humains et financiers

SDIRVE: en cours de définition
Autres projets : à chiffrer au cas par cas




Court terme (jusque 2026)

- Avancer vers un schéma directeur de la mobilité**
 - Actualiser les données de mobilités des ménages
 - Déployer un réseau cohérent de bornes de recharge permettant l'électrification de l'automobile
 - Développer la coopération sur la mobilité en améliorant la complémentarité des réseaux de transport en commun à l'échelle de l'aire urbaine et promouvoir une AOM unique.
- Favoriser l'intermodalité avec les autres modes de transport**
 - Faire connaître l'application MOBIGO
- Développer le recours au ferroviaire**

Moyen terme (jusque 2030)

- Encourager la participation des entreprises au Challenge Mobilité national promouvant les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

Indicateur de suivi	Objectif
Schéma directeur cyclable	Voir fiche 17
Déploiement des bornes électriques	Suivant objectif SDIRVE
Desserte ferroviaire	Augmentation

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 	 Région, département, SNCF, ENEDIS, AUTB, associations vélo



Contexte

Le Grand Belfort est très attaché au développement de l'économie locale et du tourisme, facteur de dynamisme et d'attractivité du territoire.

La gestion des déchets se renouvelle en profondeur sous l'impulsion réglementaire en vue d'une diminution des tonnages et d'un meilleur recyclage.



Opérations et politiques liées

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

4 actions	Impact
22. Préparer l'avenir en associant l'enseignement supérieur et la recherche	★
23. Réduire la production de déchets chez les professionnels et les particuliers	★★
24. Développer l'économie locale et soutenir sa transition écologique	★★
25. Développer le tourisme vert	★



Bénéfices Climat - Air - Energie

	Adaptation au changement climatique	+
	Atténuation du changement climatique	+++
	Réduction de la consommation d'énergie	+++
	Amélioration de la qualité de l'air	+
	Energies renouvelables	+



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Emissions de gaz à effet de serre de l'industrie*	39 ktCO2e contre 55 ktCO2e en 2018
Consommation d'énergie de l'industrie	356 GWh contre 409 GWh en 2018)
Emissions de gaz à effet de serre du tertiaire	36 ktCO2e (contre 66 ktCO2e en 2018)
Consommation d'énergie du tertiaire	351 GWh (contre 475 GWh en 2018)
Emissions de GES du secteur des déchets	26 ktCO2e contre 51 ktCO2e en 2018



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale



22. Préparer l'avenir en associant l'enseignement supérieur et la recherche

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

L'avenir nécessitera une articulation entre la recherche opérationnelle, l'acquisition des compétences correspondantes aux métiers de demain et l'expérimentation grandeur réelle des solutions technique en vue d'une démultiplication à grande échelle.

Ainsi, le Grand Belfort rassemble tout un éco-système autour de l'hydrogène et du stockage d'énergie. Il accompagne l'enseignement supérieur sur l'évolution de l'éventail de formation et sur la transformation du campus universitaire (projet ECO-CAMPUS). Le démonstrateur Belfort e-start a pour objectif de viser l'autonomie énergétique à l'échelle d'un quartier.

L'éco-conception et la démarche low-tech visent à minimiser la consommation de matière première, limiter l'impact environnemental et effectuer un juste positionnement de la complexité technologique face au besoin.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: directions spécialisées de GBCA

Eco-campus : 6M€

Belfort e-start: 20 M€

Actions Territoire Intelligent: 600 à 700 K€


Court terme (jusque 2026)

- Consolider l'écosystème industriel et universitaire autour de l'hydrogène et les nouveaux vecteurs énergétiques, se positionner sur les formations d'avenir ou en tension
- Mettre en œuvre Belfort e-start, démonstrateur de la ville durable
- Intégrer l'éco-conception et les low-tech dans les parcours de formation
- Renforcer le développement durable grâce à la data et aux actions « Territoire Intelligent »

Moyen terme (jusque 2030)

- Démultiplication des préconisations de Belfort e-start

Indicateur de suivi	Objectif
Déploiement Belfort e-start	à définir
Nb d'actions éco-conception et low-tech	à définir
Nb de projets « Territoire Intelligent » déployés	6

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Universités, IUT Belfort-Montbéliard, UTBM, Région, ENEDIS, Tandem, Caisse des dépôts, ANRU



23. Réduire et valoriser la production de déchets chez les professionnels et les particuliers

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Le secteur de la prévention et de la gestion des déchets vit des transformations majeures impulsées par les changements réglementaires (extension des consignes de tri, généralisation du tri à la source pour les biodéchets, développement des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs, ...) et financiers (augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Le Grand Belfort s'inscrit dans cet effort global de réduction des déchets des particuliers et des professionnels assimilés, via la sensibilisation, l'aide au compostage, la collecte des biodéchets et la transformation des déchèteries.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: directions spécialisées de GBCA et des communes

Transformation des déchèteries: environ 1M€ par déchèterie

Etudes spécifiques: à chiffrer au cas par cas


Court terme (jusque 2026)

- Utiliser tous les leviers pour réduire les déchets (la réduction des emballages, l'allongement de la durée de vie des objets, la réparation, le réemploi et le recyclage)
- Aménager les déchèteries comme point de départ de 2ème vie des déchets
- Accompagner spécifiquement le secteur du BTP
- Développer le compostage de proximité
 - Promouvoir le compostage, individuel ou partagé, y compris en habitat collectif, en milieu scolaire ou en entreprise

Moyen terme (jusque 2030)

- Réaliser une étude pour réduire la circulation des biodéchets et effectuer la valorisation localement
- Expérimenter lorsque c'est possible des formes innovantes (compostage en bout de champ, lombricompostage...)
- Démultiplier à grand échelle des actions d'économie circulaire (foires de troc ou de dons, réparation...)
- Sensibiliser les professionnels des secteurs les plus concernés (BTP, espaces verts...)

Indicateur de suivi	Objectif
Déployer le système de collecte et de prévention des biodéchets	Démarrage 2024
Nb de composteurs collectifs	En augmentation
Projets d'économie circulaire	A définir

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes	SERTRID, Département, Région, Ressourcerie 90, Acteurs du recyclage, de la réparation et du réemploi, In'Terre ActiV



24. Développer l'économie locale et soutenir sa transition écologique

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

La communauté d'agglomération du Grand Belfort a fait du développement de l'économie locale une priorité et travaille pour cela avec de nombreux partenaires. Elle travaillera aux différents modes de soutien possible dans le respect des règles en vigueur et des orientations du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

L'écologie industrielle territoriale (EIT) permet de créer des synergies au sein d'une zone d'activités sur des problématiques de matière, d'énergie ou de services.

L'économie de fonctionnalité vise transformer les modèles économiques pour vendre une fonction ou un service au lieu de vendre des objets difficilement réparables.

Moyens humains et financiers

Ressources internes: directions spécialisées de GBCA

Etudes spécifiques: à chiffrer au cas par cas


Court terme (jusque 2026)

- Utiliser le levier de la commande publique pour soutenir les entreprises locales
- Soutenir les initiatives vers une économie plus circulaire ou plus écologique
- Initialiser l'Ecologie Industrielle et Territoriale sur les zones d'activités et l'économie de la fonctionnalité

Moyen terme (jusque 2030)

- Construire des partenariats spécifiques

Indicateur de suivi	Objectif
Intégration de critères écologiques dans les marchés publics	En progression
Expérimentation d'écologie industrielle et territoriale	A définir

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Réseau Transition Energétique et Ecologique RT2E (CCI, CMA, ADN Franche-Comté, Agence Economique Régionale, BPI France, Générateurs BFC...) ADEME, Ressourcerie 90...



25. Développer le tourisme vert

Niveau d'impact de l'action : ★

Description

L'action en faveur du Tourisme a lieu au niveau de l'agglomération (Camping de l'étang des Forges, chemins de randonnée, aire de Montreux Château, valorisation du patrimoine culturel de Belfort) mais dans le cadre d'une gouvernance partagée avec le département. Cela se traduit par une présidence tournante entre ces partenaires à la tête de Belfort Tourisme.

Des actions sont déjà en cours qu'il s'agira d'amplifier et d'autres sont à inventer. La destination pourra être promue en France et à l'étranger via des salons appropriés.

Moyens humains et financiers

Ressources de Belfort Tourisme

Ressources internes: directions spécialisées de GBCA

Etudes spécifiques: à chiffrer au cas par cas


Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation d'aménagements	Liste et priorisation à définir
Fréquentation des véloroutes	Point de comptage à définir et fréquentation en augmentation

Court terme (jusque 2026)

- Développer une offre cohérente de tourisme vert (cyclotourisme, patrimoine, gastronomie, hébergement, etc.)**
 - Réaliser les équipements nécessaires et promouvoir cet offre à tout le secteur de l'itinérance (camping car, tourisme fluvial)
 - Favoriser la prolongation des séjours grâce aux points d'intérêt peu éloignés dans le Doubs, en Haute-Saône ou en Suisse
- Faire connaître le territoire en France et à l'étranger comme destination « verte »**
 - Cibler les salons les plus appropriés et y animer un stand
 - Donner un aperçu aux personnes venant pour tourisme d'affaire des potentialités du secteur
- Valoriser le patrimoine historique et architectural**
 - Développer la fréquentation de la ceinture fortifiée

Moyen terme (jusque 2030)

- Explorer d'autres pistes (tourisme équestre, pêche et autres sports nature)
- Réfléchir à un évènement spécifique

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Communauté de Communes des Vosges du Sud et Communauté de Communes du Sud Territoire, Région Franche-Comté, mécènes



Axe n°7 :Energies renouvelables



Contexte

Avec uniquement 2% de la facture énergétique qui reste sur le territoire et moins de 4% de la consommation d'énergie réalisée via les Energies Renouvelables (EnR) en 2018, le Grand Belfort a décidé d'agir de façon volontariste pour atteindre 19% en 2030 (en projets engagés). Une chaufferie biomasse alimente désormais le réseau de chaleur des glacis et un parc photovoltaïque de 36 hectares est prévu pour 2024. Une étude est en cours pour réaliser un vaste réseau de chaleur urbain qui associera récupération de chaleur fatale et d'autres énergies renouvelables.

L'orientation entre les différents types d'EnR sera fixée suivant les possibilités des zones d'accélération sur lesquelles se prononceront les communes concernées et dans le respect des paysages. Des concertations avec les citoyens permettront une appropriation des enjeux et la possibilité d'entrer dans la gouvernance des projets.

3 actions	Impact
26. Piloter le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur	★★
27. Développer la production d'électricité renouvelable dans le respect des écosystèmes et des paysages	★★
28. Développer la production de chaleur et gaz renouvelables (bois-énergie, récupération de chaleur, solaire thermique, géothermie)	★★★



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Taux de couverture de la consommation par EnR	19% en 2030, soit 410 GWh
Production annuelle dans le réseau de chaleur urbain:	100 GWh, objectif à confirmer en 2024



Opérations et politiques liées

Loi relative à l'accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

Scénario Région à Energie Positive (REPOS) de la Région Bourgogne Franche-Comté



Bénéfices Climat - Air - Energie

Adaptation au changement climatique	+
Atténuation du changement climatique	++
Réduction de la consommation d'énergie	
Amélioration de la qualité de l'air	+
Energies renouvelables	+++



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale



26. Piloter le développement des Energies Renouvelables et des réseaux de chaleur

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à réduire les temps d'instruction des projets, à mobiliser les terrains déjà artificialisés, à définir au sein de chaque commune les zones dédiées à l'accélération des EnR et à mieux partager la valeur des projets sur leur territoire d'implantation.

Un travail de prospective va pouvoir être établi en tenant compte des contraintes et des opportunités.

A plus court terme, un travail de prospective est en cours en vue d'un réseau de chaleur urbain incluant en priorité la récupération de chaleur fatale* notamment de l'usine d'incinération, mais aussi d'autres EnR comme la biomasse, la géothermie...

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

Etude sur un réseau de chaleur urbain et AMO: 145 K€

Autre études spécifiques: à chiffrer au cas par cas


Court terme (jusque 2026)

- Réaliser un Schéma Directeur de production des énergies renouvelables**
 - A partir d'un état des lieux des gisements existants et des potentialités, réaliser un document prospectif complet.
- Accompagner l'appropriation des sujets liés aux EnR**
 - Sensibiliser aux enjeux, aux avantages et aux inconvénients des différentes techniques
- Favoriser l'émergence de projets impliquant et bénéficiant aux citoyens par la concertation**
 - Co-construire les projets avec le grand public, les élus, les techniciens et les entreprises.
 - Identification de potentiels porteurs de projets
- Etudier les potentialités des réseaux intelligents**

Moyen terme (jusque 2030)

- Envisager une massification de projets EnR via la création de lots de propriétaires volontaires

Indicateur de suivi	Objectif
Avancement du réseau de chaleur urbain	Définition précise en 2026
Nb de chaudières fioul communales	Réduction à définir
Schéma directeur des EnR	Délai à définir

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes	DDT, ADEME, GAIA Energies, TDE90, Coopératives citoyennes, Universités, UTBM

*La chaleur fatale (ou récupération) est la chaleur générée par un process dont l'objectif premier n'est pas la production d'énergie, et qui n'est pas nécessairement valorisée.



27. Développer la production d'électricité renouvelable (photovoltaïque, éolienne, hydraulique)

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Avec une production de 16 GWh en 2021, (14 GWh par la valorisation et des déchets et 2GWh par le photovoltaïque), La production d'électricité renouvelable est encore peu développée sur le Grand Belfort. Le territoire ne compte aucune éolienne et le 1^{er} parc photovoltaïque (PV) au sol commencera sa production en 2024.

Les contraintes aériennes (couloirs de vol des avions), urbaines (proximité des habitations), topographiques et environnementales (présence de forêts sur les hauteurs) rendent difficiles l'installation d'éoliennes. Le positionnement des communes sur les zones dédiées à l'accélération des EnR permettra un travail d'objectivation des situations et donnera une visibilité sur les potentiels.

Le potentiel hydraulique est, quant à lui, très limité en raison de la faible hauteur de chute et des débits limités, voire très limités en période d'étiage.

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

Etudes spécifiques à chiffrer au cas par cas


Court terme (jusque 2026)

- Déployer le photovoltaïque en toiture (particuliers et entreprises)**
 - Utiliser un cadastre solaire pour sensibiliser et donner les 1^{ères} estimations
 - Privilégier les lieux d'autoconsommation
- Réaliser des grands parcs solaires respectueux de l'environnement**
 - Privilégier les lieux dégradés, pollués ou à faible valeur environnementale
- Etudier les projets des communes (éoliens ou hydrauliques)**
 - Prendre en compte la multitude d'enjeux (biodiversité, vulnérabilité aux évolutions climatiques, impact paysager, efficacité...) et garantir le cas échéant l'implantation la plus respectueuse possible de l'environnement

Moyen terme (jusque 2030)

- Envisager une massification de projets PV via la création de lots
- Etudier l'opportunité de création d'une société d'économie mixte dédiée
- Etudier les opportunités d'agrivoltaïsme et de photovoltaïque flottant

Indicateur de suivi	Objectif
Déploiement d'un cadastre solaire	Disponible fin 2024
Volet solaire PV dans schéma directeur	Délai à définir
Puissance PV installée (toiture et sol)	A définir

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes	GAIA Energies, Territoire d'Energies 90, les Générateurs, ADEME, AUTB, financeurs, ABF, Agence d'urbanisme, Enedis, EDF, Coopératives citoyennes, Centrales Villageoises, CIA 25-90



28. Développer la production de chaleur et gaz renouvelables

Description

La récupération de chaleur fatale (voir définition fiche 26) peut se faire à l'échelle d'un habitat collectif (récupération de la chaleur des eaux usées pour préchauffer l'eau chaude sanitaire), d'une entreprise (utilisation de la chaleur des compresseurs pour chauffer des bureaux) ou d'un territoire (réseau de chaleur à partir d'une usine d'incinération ou d'industries fortement productrices de chaleur).

Le solaire thermique, direct (un fluide est réchauffé dans un panneau solaire thermique) ou indirect (le fluide réchauffé alimente une pompe à chaleur) présente le grand avantage d'une puissance récupérée plus importante par rapport au photovoltaïque.

Le gaz renouvelable est issu d'unités de méthanisation qui assurent une « digestion » anaérobie (sans oxygène) de résidus végétaux, biodéchets ou de Cultures Intermédiaire à Vocation Energétique (CIVE). Ce gaz peut ensuite être injecté dans le réseau, utilisé par des véhicules ou valorisé sous forme de chaleur et d'électricité.

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

Etudes spécifiques à chiffrer au cas par cas


Court terme (jusque 2026)

- Développer les projets bois-énergie issu d'une filière locale
- Développer les projets de solaire thermique, de récupération de chaleur et de géothermie
- Favoriser la création de réseaux de chaleur intra et intercommunaux
 - Sensibilisation des habitats collectifs et des entreprises pour qu'ils se raccordent au réseau de chaleur urbain
- Etudier les potentiels de méthanisation sans concurrencer la production alimentaire
 - Réaliser une étude technico-économique sur le traitement des biodéchets (positionnement d'un déconditionneur et d'un hygiénisateur, qui peuvent ensuite alimenter les méthanisations existantes)

Moyen terme (jusque 2030)

- Envisager des mutualisations inter-communales sur la production, le stockage ou l'achat de plaquettes forestières
- Explorer les nouvelles techniques associant l'énergie solaire (panneaux aérovoltaiques, hybrides, thermodynamiques)

Indicateur de suivi	Objectif
Etude technico-économique biodéchets	Terminée en 2024
Avancement réseau de chaleur urbain	Respect du calendrier, début en 2028
Nombre de projets de solaire thermique et géothermie	A définir

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 Communes	ADEME, GAIA Energies, ONF, fournisseurs de bois, SERTRID, entreprises, acteurs privés de l'énergie, bailleurs sociaux, copropriétés, grands consommateurs de chaleur, Agriculteurs-méthaniseurs, AUTB, GRDF



Axe n°8 : Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)



Contexte

Etant donné l'ampleur des transformations à mener sur l'énergie, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, sur la qualité de l'air et la biodiversité, il est primordial pour les collectivités et le Grand Belfort d'adopter un comportement exemplaire pour entraîner les autres acteurs (citoyen, administrations et entreprises) et être crédible vis-à-vis d'eux.

Les objectifs ci-dessous s'appliquent particulièrement au Grand Belfort qui est chargé d'animer le PCAET mais peuvent être transposés facilement dans toutes les collectivités.

5 actions	Impact
29. Communiquer en interne et former les élus et les agents	★★
30. Rénover les bâtiments les plus énergivores et employer des solutions environnementales innovantes	★★
31. Faire évoluer les pratiques de mobilité et le parc de véhicules	★★
32. Développer l'écoresponsabilité, le numérique responsable et la coopération inter-communale	★
33. Agir sur l'éclairage public pour réduire son impact	★



Indicateurs d'impact & Objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif d'ici 2030 (fin du PCAET)
Consommation d'énergie de l'agglomération et des communes	GBCA + Belfort: -24% minimum entre 2018 et 2030
Emissions de gaz à effet de serre de l'agglomération et des communes	Objectif GBCA à définir après le bilan GES en cours
Production d'énergie renouvelable des collectivités	GBCA + Belfort: 19 % de la consommation en 2030
Budget neutre ou contribuant positivement au PCAET	Stratégie à adopter pour le budget 2024



Opérations et politiques liées

Loi d'Orientation des Mobilités



Bénéfices Climat - Air - Energie

Adaptation au changement climatique	+
Atténuation du changement climatique	+
Réduction de la consommation d'énergie	+
Amélioration de la qualité de l'air	+
Energies renouvelables	+



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Dans ce cadre figureront les recommandations reçues par l'autorité environnementale



29. Communiquer en interne et former les élus et les agents

Description

La complexité des sujets climatiques nécessite une montée en compétences pour bien comprendre les causes, les mécanismes et les conséquences. Quelques séances de sensibilisation / formation ont déjà eu lieu avec des élus et des agents sur la fresque du climat. Il convient donc de poursuivre cette démarche et de l'adapter aux problématiques des métiers et rôle de chacun.

Ainsi il est désormais possible de s'appuyer sur une multitude d'outils pédagogiques: fresques (climat, mobilité, numérique, eau, biodiversité...), ateliers collaboratifs (« 2 tonnes »*, ateliers de l'adaptation au changement climatique, Collectif Paysages de l'Après Pétrole)...

Une attention particulière sera portée aux nouveaux arrivants, via les cursus d'intégration.

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

Budget pour sensibilisation à grande échelle : 10 à 20 K€/an


Court terme (jusque 2026)

- Utiliser les moyens de communication interne pour sensibiliser et former sur les sujets climat – air – énergie
- Déployer des formations adaptées pour développer une culture commune
 - Construire un socle commun et un panel au choix suivant le métier et le rôle de chacun
- Définir des correspondants dans chacun des services et animer ce réseau
 - Faciliter l'appropriation des objectifs du PCAET dans chacune des directions et les intégrer dans la déclinaison Missions - Programmes - Actions
 - Relayer les propositions, bonnes pratiques et points durs
 - Développer la transversalité

Moyen terme (jusque 2030)

- Envisager des possibilités de parcours progressifs construits sur plusieurs années, incluant pour certains le rôle de formateur interne

Indicateur de suivi	Objectif
Formation des agents et des élus	Plan de formation annuel défini et respecté
Nombre d'actions de sensibilisation	1 par trimestre

Maitre d'ouvrage	Partenaires
	Communes, ADEME, animateurs de fresques et d'ateliers participatifs, Shift Project, Gaïa Energies, ATMO BFC

*Atelier 2 Tonnes: atelier participatif qui vise à tendre vers 2 tonnes de CO2/pers en 2050



30. Rénover les bâtiments les plus énergivores et employer des solutions environnementales innovantes

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

L'application du décret tertiaire impose à tous les propriétaires publics ou privés de bâtiments de plus de 1000 m² de définir une stratégie pour atteindre soit une réduction des consommations par rapport à une année de référence: -40% en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050, soit une certaine valeur pour les bâtiments récents.

La ville de Belfort a défini sa stratégie, validée en conseil municipal en 2021.

Le Grand Belfort est dans la phase d'audit des différents bâtiments.

L'amélioration sur le patrimoine bâti portera également sur la consommation d'eau (en particulier des piscines) et le recours à des matériaux biosourcés quand cela est possible.

La qualité de l'air intérieur sera aussi un enjeu pris en compte, tel que décrit dans la fiche n°10.

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

Budget annuel de la Ville de Belfort (décret tertiaire) 1M€/an

Budget annuel GBCA (décret tertiaire) A définir

Court terme (jusque 2026)

Mettre en œuvre une stratégie d'application du décret tertiaire


- Rénover le parc immobilier
- Développer une approche globale (incluant confort d'été, ventilation, production d'énergie, qualité de l'air intérieur, récupération d'eau de pluie ...)

Augmenter le recours à des matériaux biosourcés et locaux, notamment grâce au bois d'œuvre

Moyen terme (jusque 2030)

- Piloter de plus en plus finement la gestion des bâtiments, en terme d'usages et de coûts
- Optimiser les consommations d'eau des piscines

Indicateur de suivi	Objectif
Plan de rénovation Ville de Belfort	Respect du programme établi
Plan de rénovation GBCA	A construire en 2024 et à respecter

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 GRAND BELFORT Communes	Gaïa Energies, Services d'urbanisme, Département, TDE 90



31. Faire évoluer les pratiques de mobilité et le parc de véhicules

Niveau d'impact de l'action : ★★

Description

Le transport routier est la cause principale des émissions de Gaz à Effet de Serre, d'où l'importance de réduire les déplacements lorsque cela est possible et d'en limiter l'impact carbone dans le cas contraire.

Un plan de mobilité inter administration vise à réduire l'effet des déplacements pendulaires des agents de la ville de Belfort, du Grand Belfort, de la DDT et du Département.

Le Syndicat Mixte de Gestion de Parcs Automobiles Publics mène un travail de fond pour intégrer des véhicules électriques, notamment utilitaires, remplacer les véhicules équipés de motorisations ancienne génération et mener des expérimentations (retrofit, hydrogène...)

Moyens humains et financiers

Ressources internes du SMGPAP, de GBCA et des communes

Plan de mobilité autour de 40 K€

Renouvellement des véhicules chiffrage en cours


Court terme (jusque 2026)

- Orienter la mobilité vers les modes décarbonés via le plan de mobilité inter administrations**
 - Inciter les agents à se déplacer en vélo, à pied ou en transport en commun
 - Promouvoir le co-voiturage
- Assurer un renouvellement du parc vers des véhicules pas ou peu émissifs**
- Mettre en place le télétravail lorsqu'il est compatible avec le travail des agents**

Moyen terme (jusque 2030)

- Envisager une participation large au challenge mobilité

Indicateur de suivi	Objectif
Plan de mobilité	Respect des délais prévus
Part de véhicules à faibles émissions	Faire mieux que les obligations
Mise en place du télétravail	Démarrage 2024

Maitre d'ouvrage	Partenaires
 GRAND BELFORT	Département, Région, ADEME, TDE 90
DDT, SMGPAP, Communes	



32. Développer l'écoresponsabilité, le numérique responsable et la coopération inter-communale

Niveau d'impact de l'action : ★

Description

L'écoresponsabilité comprend une multitude d'actions de la Responsabilité Sociétale et Environnementale, domaine qui fait partie du projet d'administration conjoint à la ville de Belfort et au Grand Belfort, initié en 2023 et le contenu sera bâti en 2024.

Le numérique responsable englobe toutes les actions visant à réduire la consommation d'énergie, les impacts socio-environnementaux des matériels et des usages liés au numérique. Il inclut donc la fracture numérique qui peut concerner les agents et les usagers.

La coopération inter-communale est un axe fort de la politique du Grand Belfort qui a mis en place un service d'aide aux communes, avec un budget spécifique. Ce dernier est régulièrement mobilisé sur des sujets liés à la transition énergétique (passage aux LED, travaux énergétiques). Mais la coopération peut aussi être mise en œuvre plus spontanément entre plusieurs communes intéressées par la mutualisation de biens ou de services.

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

Budget global de l'aide aux communes : (mandat 2020-2026) 6 M€

Programme de travail sur le numérique responsable : 44 K€

Indicateur de suivi	Objectif
Programme RSE co-construit avec les agents	Défini en 2024
Etat de la stratégie du numérique responsable	Adoptée en 2025
Nombre de communes mutualisant leur matériel	A définir

Court terme (jusque 2026)

- Mettre en œuvre la Responsabilité Sociétale et Environnementale (achats, marchés publics, organisation d'évènements et actions de la collectivité)**
 - Organiser des ateliers de co-construction avec les agents
 - Définir les bonnes pratiques et les points à améliorer
 - Enclencher une démarche d'amélioration continue
 - Cibler les achats et les marchés publics à surveiller particulièrement
- Déployer une stratégie vers un numérique responsable**
 - Définir une stratégie adoptée en Conseil Communautaire et Municipal
- Développer les coopérations commune-agglomération et inter-communale**
 - Aider les communes dans leurs projets de transition

Moyen terme (jusque 2030)

- Définir une organisation structurée facilitant la mutualisation de moyens matériels ou de services

Maitre d'ouvrage



Communes

Partenaires

Associations œuvrant dans le numérique responsable, Ecoles, CCAS



33. Agir sur l'éclairage public pour réduire son impact

Niveau d'impact de l'action : ★

Description

Une accélération dans ce domaine s'est produite en 2022, qui combine extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit et passage aux LED.

En effet, l'éclairage public a un fort impact sur la présence et la diversité de la faune, en particulier sur les insectes: maillon à la base de la chaîne alimentaire. Intensité lumineuse et couleur d'éclairage sont à optimiser. Un premier travail en vue d'une proposition de trame noire (corridor non éclairé) en proximité immédiate de Belfort a été réalisée en 2023. Il ouvre plusieurs axes d'action qui pourront être proposés à l'ensemble des communes.

Moyens humains et financiers

Ressources internes de GBCA et des communes

TE90: Conseillère en Energie Partagée



Court terme (jusque 2026)

- Réduire la consommation de l'éclairage public par l'extinction et/ou le passage aux LED
 - Etudier le parc d'éclairage public selon la vétusté pour une rénovation du parc et une modification de sa gestion : passage au LED, extinction nocturne totale ou partielle, abaissement de la puissance, choix d'une température de lumière moins impactante pour l'environnement...
- Réduire la pollution lumineuse et créer des trames noires en plusieurs endroits de l'agglomération
 - Sensibiliser aux impacts de la pollution lumineuse
 - Faire connaître le décret qui réglemente les lumières des commerces

Moyen terme (jusque 2030)

- Proposer aux communes qui le souhaitent d'intégrer le label « Villes et villages étoilés »
- Mener des expérimentations avec des éclairages ciblés de faible intensité

Indicateur de suivi	Objectif
Réduction des consommations de l'éclairage public	Respect du calendrier de transformation Belfort et GBCA
Mise en place d'une trame noire	Délaï à définir en 2023

Maitre d'ouvrage	Partenaires
  Communes	DDT, OFB, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Région, Associations de protection de l'environnement